Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 022-212203483-20260302-2026MARS01-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc
Commune de Trédias

DELIBERATION
DE LA COMMUNE DE TREDIAS
SEANCE DU LUNDI 2 MARS 2026

: :

L'an deux mil vingt-six, le deux mars, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Trédias, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Madame Catherine TIENGOU, Maire.**

Nombre de conseillers en exercice : **8**, **Présents : 8 Votants** : **8** ***(7 votants pour les CFU).***

Date de convocation et affichage **: 24 février 2026**

Etaient présents : **Catherine TIENGOU, Didier DEVRAND, Claude BOURDON, Béatrice SOURISSEAU, Dominique MONTOUT, Clément BOISGERAULT, Nathalie LECHEVESTRIER, Joseph POIRAUDEAU.**

A été désigné secrétaire de séance **: Didier DEVRAND**

ORDRE DU JOUR :– Approbation du PV du 26 décembre 2025 ***-FINANCES*** : *(vote sous réserve de réception des CFU définitifs)*-Compte Financier Unique 2025 – Commune et lotissement.- Affectation du Résultat Commune – Commune et Lotissement.- Budget Primitif 2026 Commune et Lotissement.-**PARTICIPATION – SUBVENTIONS :**Adhésion ALEC.-SDIS – fonds de concours.-Banque alimentaire.-OISCL - Tour Du Guesclin.-**VOIRIE :** Devis réfection route de Fredsac *(sous réserve de validation des travaux du Syndicat Caulnes le Hutte Quelaron)*-**BATIMENTS :**-EGLISE : Devis réfection des abat-sons-ECOLE SALLE POLYVALENTE : devis réparation toiture gouttières-**AFFAIRES SCOLAIRES :**-Participation Personnel de Languédias pour la 6ème classe-**INFORMATIQUE :** - LOGICIEL METIERS : Facturation Annuelle - Autorisation ouverture de crédit en investissement. - LOGICIEL METIER : Devis transfert nouveau poste. - DEVIS cybersécurité. **-LOTISSEMENT :** Validation du régime de TVA-**URBANISME :** Devis Cabinet pour correction erreur matérielle carte communale (zonage inconstructible Rue de la Scierie) **-Questions diverses**

Séance du 2 mars 2026 -2026-001 Objet : APPROBATION PROCES-VERBAL DU 26 DECEMBRE 2025

Les élus sont invités à se prononcer sur la proposition de procès-verbal adressé avec la convocation de cette séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,
Vu le projet de procès-verbal,

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de rédaction, en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité, valide le procès-verbal du 26 décembre 2025.

Certifié exécutoire

Catherine TIENGOU
Présidente de séance

Didier DEVRAND
Secrétaire de séance

MAIRIE DE TREDIAS
Côtes-d'Armor